

MAIRIE de SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE

(PUY-DE-DOME)



☎ 04.73.87.35.10

📠 04.73.87.38.60

Pour Information

Sc Farquet

Pour Instruction

J. Colin

Le Maire de Saint-Genès-Champagnelle
Vice-président de Clermont-Auvergne-Métropole

A

MOND'ARVERNE COMMUNAUTE
Monsieur Le Président
ZA Le Pra de Serre
63960 VEYRE-MONTON

Saint-Genès-Champagnelle, le 1er mars 2021

N/Réf : FR/ED/01032021



Monsieur Le Président,

Suite à votre courrier en date du 04/02/2021 par lequel vous nous notifiez le projet de modification simplifié du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chanonat, je vous informe que la commune de Saint-Genès-Champagnelle n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le maire et par délégation
L'adjoint délégué à l'urbanisme

François REPOLT

